

N°1013

du 14
AVRIL
2017



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 D'après l'Agence UMOA-Titres,
au second trimestre 2017

Le Trésor public projette deux émissions d'Obligations assimilables à 45 milliards

P.3 Avec la phase 3 du processus de renouvellement bouclée

L'aéroport de Lomé vers sa certification d'aérodrome

P.2 Rencontre littéraire

Rencontre autour des œuvres de Ayayi Togoata Apedo-Amah à l'IFT

P.6 A la LONATO

Le nouveau gagnant de moto au ticket «ZEM'» vient de Tsévié



Malick Natchaba, Directeur Général de la SALT

P.3 Dans le cadre de l'examen conjoint aux huit Etats de l'UEMOA

Le Togo consolide son rapport pays sur la politique commerciale

P.3 Appui à la gestion des ressources humaines en santé

L'Agence française de développement fait l'état des lieux de l'exécution du projet

PA-LUNION .com

L'actualité nationale et internationale en vrai

24h/24

www.pa-lunion.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Salto, un petit robot qui fait des bonds de géant

Inspiré du galago, un petit primate d'Afrique, le Salto est un robot sauteur capable d'enchaîner plusieurs bonds en emmagasinant de l'énergie grâce à un ressort comprimé. Encore un bel exemple de biomimétisme.

Reproduire le mécanisme du saut chez un robot fait partie des défis techniques ardues sur lesquels planchent nombre de spécialistes. Nous en avons déjà vu plusieurs exemples, comme ce robot sauteur à la structure à la fois molle et rigide, ou le MSU TailBot, un drôle de petit engin muni d'une queue mécanique. Des chercheurs de l'université de Californie à Berkeley (Etats-Unis) se sont pour leur part intéressés au saut à la verticale.

Leur objectif était de concevoir un robot capable de bondir le plus haut possible et d'enchaîner les sauts tel un kangourou, sans délai entre chaque impulsion. Voici donc Salto (acronyme anglais de saltatorial locomotion on terrain obstacles), un drôle de petit robot muni d'une seule jambe. Malgré son poids plume (100 grammes) et sa taille (26 centimètres), il peut sauter à la verticale à plus d'un mètre de haut. Mais surtout, il est capable d'enchaîner deux sauts et, par exemple, de rebondir contre un mur.

Pour créer cette étonnante machine, l'équipe de Berkeley a une fois de plus eu recours au biomimétisme. En l'occurrence, les chercheurs ont étudié les extraordinaires capacités du galago, un petit primate originaire d'Afrique reconnaissable à sa longue queue et ses grands yeux noirs exorbités. Cet animal peut bondir à la verticale jusqu'à cinq fois d'affilée en seulement quatre secondes et atteindre une hauteur combinée de 8,5 mètres. Pour y parvenir, il emmagasine de l'énergie dans ses tendons au moment où il est en position accroupie.

Salto sait bien sauter mais pas atterrir

L'équipe de Berkeley a donc adapté cette capacité à son robot en l'équipant d'un ressort comprimé par un moteur électrique pour stocker l'énergie et la libérer au moment du saut. Le mécanisme est conçu de telle sorte qu'il n'y a pas de latence entre deux impulsions. Pour mesurer les performances de leur robot, ces spécialistes utilisent comme unité "l'agilité", définie comme la hauteur d'un seul bond multipliée par la fréquence à laquelle ce bond peut être accompli. À cette aune, Salto a une agilité de 1,75 mètre par seconde, à comparer à celle aux 2,24 mètres par seconde du galago.

Mais à quoi un tel robot peut-il servir ? Comme bien souvent, les chercheurs imaginent que ces facultés de déplacement pourraient être intéressantes dans le cadre de missions de recherche ou de sauvetage dans des décombres et sur des terrains où l'Homme aurait des difficultés à progresser. Il y a juste encore un détail important à régler. Salto saute très haut, mais il ne sait pas encore atterrir sur une seule jambe, ce qui est plutôt fâcheux... Ces travaux ont fait l'objet d'une publication dans la revue Science Robotics.

Des générateurs électriques à base d'écaillés de poissons

Préparées, des écaillés de poissons, formées de millions de fibres de collagène, exhibent des propriétés piézoélectriques : elles produisent du courant quand elles se déforment sous l'effet d'un bruit, du vent ou d'un mouvement. Voilà, démontrent deux chercheurs indiens, comment réaliser des nanogénérateurs biocompatibles qui pourraient alimenter des systèmes médicaux implantés, comme des stimulateurs cardiaques.

Depuis longtemps, des physiiciens du monde entier cherchent le moyen de réaliser des générateurs d'électricité miniatures, pour alimenter des appareils nomades ou implantés dans le corps. De nombreux prototypes ont été réalisés, captant la lumière, la chaleur ou les vibrations par effet piézoélectrique (quand une déformation mécanique produit une tension). Force est de constater que les résultats restent médiocres, avec des puissances faibles et des coûts de fabrication élevés.

Deux chercheurs indiens, Sujoy Kumar Ghosh et Dipankar Mandal, de l'université Jadavpur, ont peut-être changé la donne en prenant comme matière première les écaillés récupérées parmi les déchets d'un atelier de préparation du poisson.

Pourquoi une telle idée ? Parce que les nanofibres de collagène (une protéine bien connue de tous les animaux de la Terre) y sont alignées et présentent de ce fait des propriétés piézoélectriques. Un matériau confectionné par une nanotechnologie naturelle, en somme et, qui plus est, bon marché.

Biocompatibles, ces nanogénérateurs pourraient fonctionner dans le corps

Ces écaillés transparentes génèrent de l'électricité quand elles sont déformées ou quand elles vibrent sous l'effet d'un son ou du vent. Le duo indien a mesuré une tension allant jusqu'à 4 volts par écaille et un débit de courant de 1,5A (micro-ampère). La puissance ainsi disponible est de 1,14W par cm² (obtenue sous une compression de 0,17MPa). Pour visualiser les applications possibles de ce nanogénérateur, les chercheurs ont connecté quatre écaillés en série. Produisant une tension de 14V, elles ont pu allumer plus de 50 LED bleues, comme le montre l'illustration de cet article.

Tout à fait expérimental, ce générateur original ne pourrait pas alimenter nos smartphones, toujours gourmands en énergie. En revanche, le principe a de quoi intéresser le secteur médical, toujours à la recherche de sources d'alimentation pour les dispositifs électroniques implantables dans le corps et pour les MEMS injectés dans le sang, imaginés pour transporter des molécules ou effectuer des mesures, tels des sous-marins miniatures. Un tel nanogénérateur pourrait alors leur fournir de l'électricité grâce aux seuls mouvements du corps, ou du cœur pour un stimulateur cardiaque.

Rencontre littéraire

Rencontre autour des œuvres de Ayayi Togoata Apedo-Amah à l'IFT

L'Institut Français du Togo organise ce samedi 15 avril en sa médiathèque une rencontre littéraire autour des pièces de théâtre du dramaturge Ayayi Togoata Apedo-Amah, ex-enseignant de lettres à l'Université de Lomé. Venu tard à l'écriture, Apedo-Amah a publié des pièces de théâtre d'une grande richesse thématique ces dernières années. On compte notamment *Un continent à la mer !*; *La guerre civile des aputaga*; *Radio tout-va-bien-au-pays*; *Les trônes sacrés jumeaux*; *5 octobre an zéro*; *La république des slips*; *Le maître de l'empire*. Enseignant-chercheur de sémiologie théâtrale et critique de théâtre, il a publié également un essai sur les «*Théâtres populaires en Afrique : l'exemple de la kantata et du concert-party togolais*».

Les faits socio-politiques en Afrique et notamment au Togo sont ses sources d'inspiration. Voici une note de lecture de sa première pièce.

La didascalie pose une situation de naufragés en détresse sur «*Un vaste radeau, en fait un morceau de coque d'un vieux rafiot qui vient de couler avec sa cargaison de mille trois soixante et un immigrés en route vers l'Eldorado européen*». Sur le radeau sept corps inanimés.

Quoi de plus pour vivre l'enfer ?

Dans sa première pièce de théâtre, «*Un continent à la mer !*», l'universitaire Togoata Apedo-Amah met en scène cette atmosphère chaotique voire apocalyptique de l'Afrique en mettant en situation sept personnages de même origine territoriale, mais d'ethnies et de classes sociales différentes.

On y retrouve d'une part deux barons d'un régime dictatorial (un ex-colonel et ex-ministre, un ex-dignitaire et sa femme), la classe des dominants et des nouveaux riches, pilliers invétérés des ressources de leur pays. Puis, d'autre part, un instituteur, sa femme et leur nouveau-né, et une prostituée qui forment cette classe des pauvres, des dominés, des humiliés de la vie : le peuple. À l'horizon, rien si ce n'est l'immense étendue d'eau. Aucune échappatoire si ce n'est une mort certaine.

Les personnages du drame sont livrés à eux-mêmes ; les deux classes tantôt hostiles, tantôt interdépendantes, s'accusent mais semblent inséparables, liés par le destin sur la frêle embarcation qui les conduit tout droit à la mort. Devant une mort qui semble inéluctable restent les confessions de chacun pour soulager au moins une conscience chargée ou pour se justifier du rôle joué dans la vie. Sans conteste, par analogie, Apedo-Amah revisite la pièce *Huis Clos* de Jean-Paul Sartre en plantant en pleine mer l'enfer d'une Afrique au bord du chaos. Si dans la pièce de Sartre, les trois personnages se retrouvent en enfer après leur mort, ici les sept personnages sont destinés à la mort. Chez l'auteur de *La Nausée*, les hommes sont enfermés dans une



Prof. Ayayi Togoata Apedo-Amah

chambre sans aucune issue, un parfait huis clos ; chez Apedo-Amah, la mer est sans issue pour les naufragés. Les signes eschatologiques d'une société vouée à l'autodestruction sont bien mis en évidence, les responsables tout désignés : la soldatesque et les politiciens tarés. L'universitaire Apedo-Amah livre un réquisitoire sans concession sur «*le fiasco douloureux*» de

«*L'Afrique des soldats et des politiciens*», des «*colonels sac-au-dos*», des «*despotes à la con*» qui ont «*détruit jusqu'aux valeurs les plus chères qui ont fondé nos civilisations et nos cultures*».

Ce radeau qui se noie, c'est aussi l'immigration africaine qu'il critique vertement, surtout l'immigration clandestine, ce voyage à tout prix qui voue les acteurs à la destruction certaine.

Le thème de l'immigration est beaucoup abordé par de nombreux dramaturges africains, surtout togolais, qu'on pourrait croire que l'auteur allait tomber dans le déjà dit et déjà pensé. Accueil vite évité par l'auteur avec beaucoup d'adresse en donnant d'ailleurs par la richesse des dialogues une virginité à cette thématique. L'allégorie de l'enfer exprime non seulement l'absence d'espoir (mort du nouveau-né), mais découvre également la culpabilité de ses habitants, forcément tous coupables de s'y retrouver. Les diri-

geants sont aussi coupables que les peuples - un peu moins tout de même. C'était même admirable dans la pièce qu'aucune ethnie n'est mise à l'index, les monstres et les victimes étant de toutes les ethnies. D'où cette absence de manichéisme dans la pensée de l'auteur, un peu en déphasage avec la pensée binaire qui domine l'actualité togolaise.

Par exemple, l'ex-colonel et ex-ministre, un monstre génocidaire, cupide et avide de pouvoir, qui sacrifie un bébé pour éliminer un rival de la course, est aussi coupable que l'instituteur carriériste qui se refuse, par poltronnerie et lâcheté, à se révolter contre les traitements réservés à ses collègues par l'establishment. De même ceux qui partent pour l'Eldorado occidental sont responsables, ne serait-ce que du délit de fuite que ceux qui végètent sur place sans tenter de changer quoi que ce soit à la situation.

Une première œuvre, une main de maître

«*Un continent à la mer !*» est une œuvre d'une grande richesse, assez intéressante à certains points de vue. La pièce est écrite dans un français simple, limpide et châtié par endroits ; le style emprunte beaucoup à une scatologie savoureuse. Il a peut-être à voir avec le vocabulaire des rebonds enflammés de l'auteur dans les journaux de la place, mais très peu en comparaison de ces imprécations. Son impertinence est adorable. Les dialogues sont délicieux, d'une richesse linguistique inouïe. On ne peut lire cependant «*Un continent à la mer !*» sans explorer l'histoire personnelle de l'auteur, universitaire, militant politique et activiste des droits de l'homme, un personnage très déçu du combat politique qui arbore des dreadlocks depuis quelques années, signe d'un intellectuel demeuré rebelle à toutes formes d'asservissements. La pièce est terminée en novembre 2004. Apedo-Amah a déjà quitté le Comité

d'Action pour le Renouveau (CAR), parti politique, après avoir publié un brûlot sur la responsabilité partagée de son parti dans l'absence d'alternance démocratique au Togo. Il se laisse pousser des dreadlocks. En 2004, il était secrétaire général de la Ligue Togolaise des droits de l'homme. L'homme a dès lors une autre analyse beaucoup plus contrastée de la situation dramatique de l'Afrique. Il s'agit d'une grande évolution chez l'auteur. On connaît l'universitaire au discours enflammé et impertinent, on vient de découvrir un très bon auteur de théâtre. Sa carrière en sera lancée quand cette pièce sera au théâtre !

S'il pointe d'un doigt accusateur les pouvoirs militaires-civils, les affairistes «



blancs » et «*libanais*», il met également en cause le peuple qui est resté les bras croisés sans se défendre. Un de ces personnages pestiférés ne disait-il pas,

«*On peut être condamné à mort mais pas à vivre. Pour une fois, je suis d'accord avec Sika : personne n'est condamné à fuir. Nous, les élites qui avons trahi, notre médiocrité n'a été possible que parce qu'elle a trouvé un terrain fertile à travers la résignation et la démission généralisées*» ?

Aux Africains Apedo-Amah dit tout simplement : battez-vous ! Ce sera un vrai délice de voir cette pièce au théâtre.

Littérature/Politique

Thierno Monénembo pas un commensal d'Alpha Condé

L'écrivain guinéen Tierno Monénembo a répondu sèchement à François Hollande alors que ce dernier l'invitait à l'Élysée dans le cadre d'une visite du président Alpha Condé. «*Je ne mange pas avec ceux qui mangent l'Afrique*», a écrit le romancier guinéen.

La lettre de l'écrivain guinéen Tierno Monénembo en réponse à l'invitation de l'Élysée au dîner d'État en l'honneur du président Alpha Condé circule sur les réseaux sociaux.

Après une critique brève mais virulente de la Françafrique, «*ce diabolique système fondé sur le copinage,*



la magouille financière et les élections truquées dont le régime tribaliste, corrompu et répressif d'Alpha Condé est le prototype», il conclut : «*Je ne mange pas avec ceux qui mangent l'Afrique*».



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récepissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Dans le cadre de l'examen conjoint aux huit Etats de l'UEMOA Le Togo consolide son rapport pays sur la politique commerciale

Late Pater

Organisée par le ministère du Commerce, en collaboration avec l'Organisation internationale de la francophonie et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), une rencontre consacrée à l'examen du projet de rapport pays élaboré par le Secrétariat de l'OMC, dans le cadre de l'examen conjoint des politiques commerciales des huit pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), s'est tenue du 3 au 7 avril 2017 à Lomé. Cette deuxième rencontre du genre a regroupé les acteurs des secteurs public et privé, des finances, de la société civile et a permis de passer en revue les différentes sections de rapport pays en vue de concilier et d'harmoniser les différentes réponses fournies par les divers acteurs concernés.

La fréquence du cycle d'examen pour les pays en développement dont le Togo est de six ans, contrairement aux quatre ans pour un groupe de seize pays (Chine, Singapour, Malaisie, Brésil, Afrique du Sud, etc.) et aux deux ans pour les Etats-Unis, Japon, Canada et Union européenne. La fréquence des examens dépendant du poids économique et commercial du membre dans le commerce mondial. Il s'agit du quatrième rendez-vous pour le pays de Faure Gnassingbé. Pour le Togo, le premier examen a eu lieu en janvier 1999, le deuxième en juillet 2006 et le troisième en juillet 2012. Le quatrième devrait se tenir normalement en 2018. Seulement, depuis janvier 2016, l'Organisation mondiale du commerce a décidé d'organiser un examen groupé des politiques commerciales les 25 et 27 octobre 2017 à Genève, siège de l'OMC au motif que les huit pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine ont une politique commerciale commune vis-à-vis des pays tiers.

Lors du troisième examen, en 2012, le Togo a été interpellé sur deux points : l'état d'avancement du guichet unique pour le commerce extérieur et les dispositions prises pour les notifications des mesures sanitaires et phytosanitaires à l'OMC. Ces points sont aujourd'hui satisfaits car le guichet est opérationnel et les notifications sont régulièrement faites depuis février 2015, à en croire le ministère du Commerce qui renvoie au décret portant création, attributions et fonctionnement du comité national des mesures sanitaires et phytosanitaires. Au Togo, pour préparer convenablement l'examen conjoint, un atelier de formation sur l'analyse des instruments de politique commerciale s'est déjà tenu à Lomé du 2 au 4 mai 2016. Organisé par le ministère du Commerce, il avait pour objectif de ren-



Bernadette Legzim-Balouki, Ministre du commerce

forcer les capacités de tous les acteurs du commerce, aussi bien publics que privés, impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique commerciale togolaise, sur l'analyse des instruments de politique commerciale nationale et celle de l'UEMOA. Une quarantaine de représentants des départements ministériels, du secteur privé et de la société civile étaient présents. Le tarif et les mesures y afférentes, les mesures non tarifaires, l'introduction à l'évaluation de politiques commerciales, les leçons tirées des politiques commerciales des pays en développement y compris les pays moins avancés ont été, entre autres, les thèmes développés par l'expert de l'OMC.

L'examen est réalisé par le conseil général de l'OMC à travers son organe d'examen des politiques commerciales. A l'occasion, le secrétariat de l'OMC fait son rapport et le gouvernement du pays qui est examiné fait aussi son rapport qui prend la forme d'une déclaration de politique commerciale

du pays. Dans son travail, le secrétariat de l'OMC transmet un questionnaire aux fins de recueillir les documents et données de base. Pour ce premier examen groupé de 2017, il est signalé que le secrétariat de l'OMC va organiser des visites dans les pays membres de l'UEMOA.

A rappeler que l'évaluation prend en compte les besoins, politiques et objectifs généraux du pays au double plan de l'économie et du développement, en n'oubliant pas l'environnement extérieur du pays. Le mécanisme permet ainsi aux Etats de procéder à un examen rétrospectif de leurs politiques commerciales, d'envisager ses orientations futures et de l'adapter aussi bien aux besoins du développement qu'aux exigences du commerce international. Dans les couloirs de l'OMC, on dit qu'il ne sert pas de base pour imposer de nouveaux engagements aux membres en matière de politiques, ni pour assurer le respect d'obligations spécifiques nées des accords...

Avec la phase 3 du processus de renouvellement bouclé L'aéroport de Lomé vers sa certification d'aérodrome

La certification des aérodromes en Afrique est une exigence de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) ; elle permet de juger et valider la qualité des procédures en milieu aéroportuaire. Au Togo, l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE), certifié en 2014 (renouvelable après trois ans), a l'obligation de maintenir le respect des normes et pratiques fixées par l'OACI afin d'obtenir à nouveau la certification d'aérodrome. De quoi garantir la qualité de ses services à ses passagers. Ce processus de certification s'effectue en cinq phases, avec des échéances à respecter.

ainsi dans la seconde phase du processus. La troisième étape est «la vérification de la conformité des installations et équipements de l'AIGE», avec un audit du site.

Et comme prévu, les travaux d'audit sur le site de l'AIGE ont été effectués du 4 au 7 avril 2017. Tenue à la Société aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT) le 10 avril, la cérémonie de clôture a été marquée par la présentation d'un récapitulatif des constatations au cours des différentes activités. Les différents membres de l'équipe d'auditeurs ont exprimé leurs appréciations. Il en ressort **plusieurs points positifs** dont l'implication

res bien détaillées. Parallèlement, les auditeurs ont également fait **quelques observations négatives mineures qui devraient être corrigées dans un délai de trois semaines**. L'équipe a insisté sur l'importance de l'élaboration et de la mise en œuvre du manuel d'aérodrome et du plan d'action respectant les normes, afin d'être validé.

A l'occasion, le Directeur général de la SALT, Kanka-Malik Natchaba, remercie toute l'équipe pour le travail abattu et accuse réception des appréciations et observations qui seront appliquées conformément aux règles dans les



Suite à l'expression d'intérêt, qui est la première phase, une inspection technique a eu lieu en février 2017 à travers un audit documentaire de toutes les installations de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma. Ce qui lui a permis de rédiger une demande formelle du certificat d'aérodrome, le lançant

active des dirigeants responsables, la bonne coordination entre les acteurs de la plateforme, la propreté de la plateforme, la prompt réaction du personnel par rapport à certaines préoccupations, la mise à disposition du personnel clé et de la logistique, l'existence de procédures, de fiches et de formulai-

délais indiqués.

A noter que cette troisième étape est la plus importante des cinq phases dans la mesure où l'audit sur le site de l'AIGE déterminera l'émission ou le refus du certificat d'aérodrome qui, en principe, est la phase 4 de la procédure d'obtention du certificat d'aérodrome.

Appui à la gestion des ressources humaines en santé

L'Agence française de développement fait l'état des lieux de l'exécution du projet

Gestion des ressources humaines en santé et gestion des médicaments, voilà deux défis majeurs qui, estime l'Agence française de développement (Afd), entravent le développement du secteur de la santé au Togo. Le Projet d'appui à la gestion des ressources humaines en santé et du médicament (PAGRHS) est l'un des plus importants programmes de réforme du secteur, mis en place par les autorités togolaises. L'enjeu de la réforme : améliorer la qualité, la disponibilité et la gestion des ressources humaines et des médicaments essentiels pour permettre un fonctionnement efficace du système de santé et une amélioration des soins. Sa finalité : mieux répondre aux attentes des populations en matière



Un amphithéâtre de l'École Nationale des Auxiliaires Médicaux de Kara

de soins de santé.

Articulé autour de trois composantes (Ressources Humaines (RH) – Appui au secteur pharmaceutique – Appui à la réorganisation

du ministère de la Santé), le PAGRHS vise essentiellement à développer des capacités de gestion des ressources humaines aux niveaux central et régional du mi-

nistère de la Santé, consolider et améliorer la performance du système d'approvisionnement des médicaments essentiels et génériques ainsi que les principales fonctions de régulation du secteur pharmaceutique, améliorer l'enseignement, notamment universitaire en intégrant le dispositif LMD dans les filières de formations des professionnels de santé. Le projet a permis la construction ou réhabilitation et l'équipement sur le territoire de plusieurs infrastructures essentielles : laboratoire et direction de la pharmacie, approvisionnement pharmaceutique, pharmacies régionales d'approvisionnement CAMEG de Dapaong, Sokodé, Tsévié et Kpalimé, écoles de formation (auxiliaires médicaux, auxiliaires en pharmacie, sages-femmes,

aides sanitaires).

Le projet, dans sa globalité, est estimé à 8 millions d'euros (environ 5,240 milliards de francs Cfa) entièrement financé par l'AFD. Une partie des fonds a servi à l'octroi des bourses d'études aux professionnels de santé, au renforcement des compétences des formateurs et à la réhabilitation des infrastructures de l'École nationale des auxiliaires médicaux et de l'École nationale des sages-femmes (de Lomé et Kara), indique l'AFD.

Une mission de terrain dans le nord, composée des équipes de l'AFD et du Service de coopération et d'actions culturelles, conduite par l'ambassadeur de France au Togo, a visité le mercredi 8 mars dernier

(suite à la page 6)

L'UEMOA en session à Abidjan / Malgré la bonne situation de l'Union

Des décisions pour poursuivre les efforts de rationalisation

Late Pater

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) s'est réunie en session extraordinaire à Abidjan, le 10 avril 2017. Elargie au Conseil des ministres statutaire de l'Union, à la Commission de l'UEMOA, à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, à la Banque Ouest Africaine de Développement, au Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, aux présidents et membres d'Organes de l'Union, des Organisations sous régionales et internationales, et des partenaires au développement de l'UEMOA.

Relativement à la situation sécuritaire, la Conférence salue les dispositions prises en vue de l'opérationnalisation de la Délégation Générale à la Paix et à la Sécurité dans l'Union. Elle encourage la poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route relative à ce chantier pour assurer la quiétude nécessaire au développement de la sous-région.

La Conférence s'est félicitée de l'exécution des projets financés sur les ressources du Fonds de Développement Energie à hauteur de 229,7 milliards de francs Cfa, en ce qui concerne l'Initiative Régionale pour l'Energie Durable. En outre, elle a salué les actions conduites dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité énergétique et de la promotion de l'énergie solaire. En vue de favoriser l'implication du secteur privé dans le financement des projets de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans l'espace UEMOA, la Conférence a pris acte du mécanisme dénommé «Facilité Régionale d'Accès à l'Energie Durable (FRAED)», créé pour servir de catalyseur et d'effet de levier pour les investissements privés. Elle a, par ailleurs, relevé la signature de contrats entre partenaires privés et l'Union, à la suite de la Conférence internationale des investisseurs à Dubaï organisée en septembre 2014, au titre du Programme Economique Régional.

Concernant l'amélioration de la gestion du foncier rural, la Conférence a noté les actions mises en œuvre pour permettre de disposer d'un outil d'aide à la décision sur la régulation des marchés fonciers ruraux et d'un site web de l'Observatoire Régional du Foncier Rural en Afrique de l'Ouest (ORFAO).

La Conférence salue les actions réalisées par la Banque Centrale en vue de l'opérationnalisation du dispositif de soutien au financement des PME/PMI dans l'Union. Elle invite l'ensemble des acteurs concernés par la promotion des PME/PMI à s'approprier les mesures pratiques prévues afin de faciliter l'atteinte des objectifs du dispositif. Elle se félicite des dispositions mises en œuvre, avec l'appui de l'Agence UMOA-Titres, qui ont permis aux Etats membres de l'Union de lever des ressources importantes sur le marché financier régional pour la

couverture de leurs besoins de financement, à des coûts réduits. Elle prend acte de l'achèvement du projet de promotion des Bureaux d'Information sur le Crédit dans l'Union, avec le démarrage effectif des activités de la société agréée. Elle exhorte les Etats membres à œuvrer pour permettre à ces Bureaux d'atteindre les objectifs fixés, en vue d'un meilleur financement de l'activité économique par les banques ainsi que l'amélioration du classement des Etats dans les indicateurs internationaux sur le climat des affaires. La Conférence apprécie les initiatives prises par la Banque Centrale aux fins de l'élargissement de la gamme des produits pour le financement des économies de l'espace communautaire, à travers la promotion du crédit-bail, du capital-investissement, de la finance islamique et de l'affacturage. Elle invite les Etats membres à diligenter la transposition dans leur ordre juridique interne de la Loi uniforme sur le crédit-bail dans l'Union. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont pris connaissance des actions engagées par la Banque Centrale pour la mise en place d'une Autorité de résolution de crise bancaire et l'alignement du dispositif prudentiel de l'Union sur les standards internationaux, à travers l'implémentation des dispositions de Bâle II et Bâle III. Ils l'encouragent à poursuivre les efforts engagés en vue de la consolidation de la stabilité financière dans l'Union.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement apprécient les travaux accomplis dans le cadre de la consolidation de la viabilité du secteur de la microfinance et du développement de l'inclusion financière au sein de l'Union. Ils saluent l'adoption d'un document-cadre de politique et de stratégie régionale d'inclusion financière dans l'espace communautaire, ainsi que les actions conduites pour mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de cette stratégie.

La Conférence a été informée de la révision des textes en vigueur dans l'Union en matière de répression du faux monnayage et des autres atteintes aux signes monétaires. Elle exhorte les Etats membres à transposer dans leur ordre juridique interne la Loi uniforme y relative, afin de prémunir l'Union contre les formes émergentes de criminalité pouvant nuire à la monnaie commune. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont noté la mise en place d'un dispositif de sanctions pécuniaires sur le marché financier régional de l'Union par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers. La Conférence a été informée de la publication en 2016 de nouvelles Instructions portant sur la procédure de prise de sanctions, la procédure de traitement des plaintes et/ou réclamations ainsi que sur l'avis technique requis des Structures centrales du marché financier dans le cadre du processus d'agrément des intervenants commerciaux. Ils invitent cet Organe à continuer ses efforts dans le cadre du renforcement des dispositifs de protection des



Abdallah Boureima, Président de la Commission de l'UEMOA

épargnants sur le marché financier régional. La Conférence se félicite des dispositions mises en œuvre, avec l'appui du Conseil Régional, qui ont permis aux Etats membres de l'Union de lever des ressources importantes sur le marché financier régional pour la couverture de leurs besoins de financement à long terme, via les instruments de la finance islamique que sont les SUKUK. La Conférence apprécie les mesures de sensibilisation et d'éducation financière prises par le Conseil Régional en direction des épargnants contre des appels illégaux de fonds auprès du public de l'Union. A ce titre, elle a salué la publication dans les journaux de l'Union des communiqués d'appel à la vigilance en réponse au développement de nouveaux canaux de sollicitation des fonds du public en contrepartie de

promesses de rendements non vérifiés. Face à cette situation, les Chefs d'Etat et de Gouvernement invitent les Etats membres ainsi que les Organes et Institutions communautaires à rester vigilants face à ces pratiques qui prennent de l'ampleur dans l'espace UEMOA. Elle encourage le Conseil Régional à mettre en place le Fonds de protection des Epargnants et d'Education Financière, dont l'opérationnalisation devrait intervenir en 2018.

La Conférence a été informée de la décision du Conseil des Ministres de mettre à la disposition de la BOAD un mécanisme régional de bonification abondée en ressources internes, en vue de lui permettre d'assouplir ses conditions d'intervention en faveur des Etats membres. Elle se réjouit des résultats de la première émission d'eurobond de

la BOAD, réalisée en avril 2016, qui lui a permis de mobiliser un montant de 750 millions de dollars US, sur une maturité de 5 ans.

La Conférence salue l'accréditation de la BOAD en qualité d'Entité partenaire du Fonds Vert pour le Climat et le renouvellement de son accréditation comme Entité d'implémentation du Fonds pour l'adaptation aux changements climatiques, pour une nouvelle période de 5 ans.

Abordant la Gouvernance des Institutions, la Conférence a salué les efforts entrepris par la Commission qui, à la suite de ses instructions, a réduit son budget 2016 de 20%. Malgré la bonne situation de la zone UEMOA, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont demandé la poursuite des efforts de rationalisation à travers une bonne maîtrise des charges de fonctionnement des Organes de l'UEMOA. A ce titre, ils ont décidé : la réduction du taux du Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS) de 1% à 0,80% à partir du 1^{er} juillet 2017, avec un objectif de 0,50% à partir du 1^{er} janvier 2019 ; le maintien de toutes les politiques sectorielles, tout en veillant à la maîtrise des charges dans leur opérationnalisation ; le maintien du nombre de Commissaires ; le maintien des représentations de la Commission, avec le souci de réduction des charges de fonctionnement ; la poursuite des activités du Comité Interparlementaire, limitées à ses missions statutaires, avec une structure allégée compatible avec le principe de la rationalisation ; le maintien des organes de contrôle juridictionnel (Cour de Justice et Cour

des Comptes), tout en veillant à une maîtrise des charges liées à leur organisation et fonctionnement ; la limitation de l'intervention de l'Union dans le financement des organes consultatifs (Chambre consulaire régionale, Conseil du dialogue social, Conseil des collectivités territoriales), avec l'octroi d'une subvention annuelle plafonnée.

S'agissant du fonctionnement de l'Union, la Conférence a pris acte de l'expiration des mandats du Président et des Membres de la Commission. Elle a tenu à saluer le travail remarquable accompli par le Président et les Commissaires dans le cadre de leur mandat. Elle a félicité Monsieur Cheikhe Hadjibou SOUMARE, Président sortant de la Commission de l'UEMOA, pour la dynamique qu'il a insufflée au processus d'intégration de l'Union et pour les résultats satisfaisants obtenus par la Commission, sous sa conduite, durant les cinq dernières années. La Conférence a décidé de confier la Présidence de la Commission de l'UEMOA au candidat proposé par la République du Niger. A ce titre, elle a nommé en qualité de Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Abdallah BOUREIMA. La nomination des autres membres de la Commission, sur proposition des Chefs d'Etat et de Gouvernement, interviendra au plus tard le 1^{er} mai 2017. Par ailleurs, la Conférence a entériné la proposition du Conseil des Ministres de nommer, au titre de la République du Sénégal, Monsieur Mamadou NDIAYE, Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers.

D'après l'Agence UMOA-Titres, au second trimestre 2017

Le Trésor public projette deux émissions d'Obligations assimilables à 45 milliards

Suivant le calendrier des émissions de titres publics dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), rendu public le mercredi 12 avril 2017 par l'Agence Umoa-Titres, il ressort que le volume global prévisionnel des émissions, attendu pour le deuxième trimestre (avril - mai - juin) de l'année en cours, s'élève à 861,5 milliards de francs Cfa pour l'ensemble des huit pays. Pour le compte du Togo, le Trésor public projette deux émissions d'Obligations assimilables (OAT), la première le 18 avril prochain d'un montant de 20 milliards, sur une période de 5 ans ; la seconde le 13 juin d'un montant de 25 milliards d'une maturité de 7 ans. Les deux opérations s'inscrivent dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Togo, en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette, visant à garantir sa capacité à honorer ses échéances.

Pour rappel, l'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO), a organisé, valeur le jeudi 9 février

2017, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Togo, l'émission d'Obligations du Trésor portant sur un montant de 25 milliards sur une durée de 36 mois. Avec pour échéance le dimanche 09 février 2020. L'appel d'offres, lancé le 1^{er} février 2017, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré les résultats suivants: 29 soumissions de 12 participants, en provenance de trois des huit pays de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), avec un montant global qui s'est affiché à 12,255 milliards, contre 25 milliards sollicités par le Trésor public du Togo. Ce qui représente un taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions de 49,02%. L'agence Umoa-Titres n'en a retenu que 10,056 milliards (40,22%) pour le Trésor public. Le taux moyen pondéré s'est situé à 9 751,73 ; le taux marginal à 9 502,00. La valeur nominale unitaire est de 1 000 FCFA. Auparavant, au terme d'une émission de Bons, vendredi 06 janvier 2017, le Trésor public s'en est sorti avec 22 milliards, contre 20 milliards sollicités.

Il faut souligner par ailleurs, qu'en six émissions de Bons et autant d'Obligations, le Trésor public du Togo a raflé 305,326 milliards sur le marché public régional en 2016.

Au titre des six premiers mois de 2016, suivant une note de l'agence Umoa-Titres, les recettes totales de l'Etat du Togo (dons inclus) ont atteint 301,3 milliards de FCFA et sont en progression de 16,2% par rapport aux six premiers mois de 2015. Les recettes (hors dons) se chiffrent à 289,5 milliards de FCFA, en hausse de 15,3% par rapport à fin juin 2015.

Les recettes fiscales s'élèvent à 267,6 milliards de FCFA, en augmentation de 17,2%. Cet accroissement est impulsé par toutes les catégories d'impôts et taxes, notamment les «Impôts sur les revenus et bénéfices» (+38,9%) et les «taxes sur les biens et services» (+12,6%) qui se chiffrent respectivement à 73,9 milliards de FCFA et 133,4 milliards de FCFA.

Cette performance s'explique par la poursuite des réformes en matière de suivi des recettes fiscales et aux efforts soutenus de recouvrement engagés par l'Office togolais



Mashoud Yerima Amadou, Directeur Général du Trésor Public

des recettes (OTR). Les recouvrements fiscaux du Commissariat des impôts (CI) ont atteint 132,6 milliards de FCFA contre 109,8 milliards de FCFA à fin juin 2015 et représentent 51,8% des prévisions annuelles.

Les contributions indirectes recouvrées par le Commissariat des douanes et droits indirects (CDDI) à fin juin 2016 se chiffrent à 135,0 milliards de FCFA contre 118,6 milliards de FCFA à fin juin 2015.

Au titre des six premiers mois de l'année 2016, les recettes non fiscales s'élèvent à 20,7 milliards de FCFA contre 21,9 milliards de FCFA à fin juin 2015. A fin juin 2016, les dons mobilisés s'élèvent à 11,8 milliards de FCFA contre 8,2 milliards de FCFA à fin juin 2015.

CYCLISME/TOUR DU TOGO 2017

L'Ivoirien Issiaka Cissé toujours en jaune, malgré la victoire du Belge Stein Van Couter lors de la 3e étape

Le Belge Stein Van Couter a décroché, jeudi, la troisième étape du Tour cycliste du Togo, en bouclant la distance longue de 61 km (Kanté et Kara) en 1 heure 20 minutes, devançant du coup le Hollandais Nobel Rick et le Burkinabè Nkiema Aziz.

Hervé A.

Démarré mardi, par une étape de montagne contrairement aux éditions passées qui ont souvent débuté par une course sur route, le 26ème Tour international du Togo était hier jeudi à sa troisième étape. Une étape que s'est adjugé le belge Stein Van Couter devant le Hollandais Nobel Rick et le Burkinabè Nkiema Aziz.

"Je suis très heureux. Lors de la première étape, je n'étais pas très bien dans la course," a-t-il dit à l'issue de l'étape en anglais. «Hier à la fin de l'étape, j'ai pris la deuxième place à la fin de la course. Aujourd'hui, j'ai fini en sprint avec deux autres coureurs», s'est-il réjoui.

Le maillot jaune est toujours sur les épaules de l'Ivoirien Issiaka Cissé, vainqueur de la première étape.

Notons que le Togolais Raouf Abdou Akanga a fini 5e de la troisième étape après une grosse chute hier et qui a failli même hypothéquer le reste de la compétition pour lui. "Ça a été dur de continuer et finir la



soixantaine de kilomètres après cette chute mais je ne pouvais pas m'arrêter car l'objectif est que mes coéquipiers et moi allons tout donner pour remporter au moins une étape sur le Tour", a-t-il déclaré en ayant dans le viseur la quatrième étape qui a lieu aujourd'hui entre Kara et Tchamba et longue de 108

km. Les cyclistes ont une distance totale de 1285 km dont 636 km de course à parcourir. Selon Francis Ducreux, le promoteur du tour, 5 millions 760 milles F CFA seront dans la cagnotte, tout au long du tour. Le budget total alloué à l'organisation est estimé à 100 millions

de F CFA. La compétition regroupe les équipes venues du Bénin, du Mali, du Ghana, du Niger, du Nigeria, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la RD Congo, de la France, des Pays Bas et de la Belgique.

L'apothéose est prévue à Lomé, le 16 avril.

FOOTBALL/ALGERIE

Lucas Alcaraz au chevet des Fennecs !

La Fédération algérienne (FAF) a annoncé, jeudi, la nomination de l'Espagnol Lucas Alcaraz au poste de sélectionneur des Fennecs. Il s'agit d'une surprise alors qu'Aitor Karanka puis Joaquín Caparrós faisaient figure de favoris.

Un air de déjà-vu. Pour la troisième fois en moins d'un an, la Fédération algérienne (FAF) a désigné un nouveau sélectionneur ce jeudi. Sauf qu'après les échecs Milovan Rajevac, auteur d'un départ raté dans les éliminatoires du Mondial 2018, et Georges Leekens, incapable d'empêcher le fiasco à la CAN 2017, les Fennecs espèrent avoir visé juste en misant sur l'Espagnol Lucas Alcaraz pour redresser les Verts.

"La Fédération algérienne de football vient d'engager M. Lucas Alcaraz (50 ans) comme nouveau sélectionneur national. Le nouveau sélectionneur national de l'équipe nationale prendra ses fonctions

dans les prochains jours", indique la FAF sur son site internet avec une photo de l'heureux élu posant aux côtés du nouveau président de l'instance, Kheireddine Zetchi.

Alors que ses compatriotes Aitor Karanka dans un premier temps puis Joaquín Caparrós par la suite semblaient tenir la corde, la nomination de l'ex-coach de Grenade, tout juste limogé par le club andalou, constitue une surprise. Même si son manque d'expérience hors d'Espagne (qui se résume à une pige à l'Aris Salonique en Grèce), constitue un handicap, l'intéressé a l'avantage d'avoir déjà dirigé certains internationaux comme Yacine Brahimi



à Grenade.

Surtout, il est présenté comme un théoricien du football, avec un profil un peu similaire à celui de l'ex-sélectionneur, Christian Gourcuff. Suffisant pour relancer les 8es de finaliste du Mondial

2014 ? Après 2 journées, les Verts occupent la dernière place de leur groupe éliminatoire de l'édition 2018 avec un petit point, à 5 longueurs du leader nigérian et de la qualification.

LIGUE DES CHAMPIONS

Le gros coup de gueule du Borussia Dortmund

Battu dans son stade par l'AS Monaco en quart de finale aller de Ligue des Champions (2-3), le Borussia Dortmund regrette le choix pris par l'UEFA de programmer la rencontre moins de 24 heures après l'attaque dont a été victime le bus du BVB.

Défait par l'AS Monaco dans son antre du Signal Iduna Park (2-3), le Borussia Dortmund est loin d'avoir hypothéqué ses chances de quali-

fication pour les demi-finales de la Ligue des Champions. Et si les hommes de Thomas Tuchel sont largement capables de créer l'exploit à Louis II, le contexte de la rencontre de mercredi reste difficile à avaler pour les Marsupiaux. Pour rappel, alors qu'il s'apprêtait à mettre le cap sur le stade du BVB, le bus des Jaune-et-Noir a été victime d'une attaque. Trois explosions qui ont provoqué la bles-

sure de Marc Bartra et qui a surtout conduit au report du match.

Et c'est justement le choix de l'UEFA de reprogrammer la rencontre moins de 24 heures après l'attaque qui ne passe pas du côté de Dortmund. Premier à en parler, Nuri Sahin a avoué que son équipe n'avait pas envie de disputer ce match. Une version confirmée par le défenseur grec Sokratis Papastathopoulos. "Nous



ne sommes pas des animaux. Nous avons une famille, des enfants. Dans ma tête, je n'avais pas de place pour un match. Nous étions déjà contents d'être en vie." Même discours chez l'entraîneur Thomas Tuchel dont le coup de gueule a été bien plus retentissant.

Critiquée, l'UEFA a toutefois répondu à ces commentaires dans les colonnes du journal Rheinische Post. "La décision de jouer mer-

credi à 18h45 a été prise mardi au cours d'une réunion au stade en présence des deux clubs et des autorités locales. On a notamment pris en considération le vœu de Monaco qui souhaitait rentrer mercredi soir pour préparer son match de championnat du week-end." Déçus, les membres du Borussia attendent désormais le match retour de mercredi prochain.

L'AC Milan officiellement vendu à des Chinois

Une page se tourne à l'AC Milan, qui a été officiellement vendu jeudi à des investisseurs chinois, Rossoneri Sport Investment Lux.

A deux jours du derby face à l'Inter, le Milan AC tourne une page de son histoire avec le rachat du club par des investisseurs chinois par l'intermédiaire du groupe, Rossoneri Sport Investment Lux. Le montant de la transaction est de 740 millions d'euros. Silvio Berlusconi, propriétaire de l'entité pendant 31 ans, laisse donc son bébé à des nouveaux investisseurs pour relancer la dynamique du club.

Li Yonghong, un homme d'affaire chinois, va être nommé président ce vendredi lors d'une assemblée générale avec le conseil d'administration. Le nouveau groupe qui détient donc le club a estimé : "Les termes de l'accord sont les mêmes que ceux qui avaient été exposés en août et qui prévoyaient une évaluation de la valeur de l'AC Milan de 740 millions d'euros, y compris l'endettement du club, soit 220 millions d'euros au 30 juin 2016".

Une information importante dans ce communiqué, "les acquéreurs ont également confirmé leur engagement de procéder à des augmentations de capital significatives et à injecter des liquidités afin de renforcer la structure financière de l'AC Milan". Peut-être un bon moyen pour le club de renouer avec le succès et encore écrire quelques pages de son histoire, déjà très importante sur la scène nationale et européenne.

Drogba officialise son contrat avec Phoenix Rising

Didier Drogba ne va plus chômer. L'ancien attaquant de l'OM vient de s'engager officiellement avec le Phoenix Rising FC, en division 2 américaine.

Un temps évoqué à l'Olympique de Marseille pour un retour, plus de treize ans après son départ à Chelsea, Didier Drogba s'est finalement engagé avec le Phoenix Rising FC. L'ancien capitaine emblématique des Eléphants, qui a bourlingué un peu partout (Europe, Chine, Turquie, Amérique), vient de signer officiellement avec la franchise de D2 nord-américaine.

L'ex-buteur de Galatasaray va d'abord faire parler son talent, ou du moins ce qu'il lui en reste encore, sur les pelouses avant de devenir ensuite actionnaire du club.

"Heureux d'annoncer que je continue ma carrière au Phoenix Rising et par la même occasion rejoindre le groupe d'actionnaires", a posté l'enfant de Niaprahio sur Facebook. Bonne continuation l'artiste

Klopp fustige la décision de l'UEFA

L'ancien entraîneur de Dortmund, Jürgen Klopp, a suivi avec attention les événements survenus cette semaine dans son ancien club.

Interrogé jeudi sur les événements survenus mardi à Dortmund, en marge du quart de finale aller de Ligue des champions contre Monaco (2-3), Jürgen Klopp s'est montré très critique envers l'UEFA. L'ancien entraîneur du Borussia, aujourd'hui sur le banc de Liverpool, considère que le match n'aurait pas dû être reporté au lendemain, après les attaques terroristes qui ont frappé le bus du club allemand.

"Je suis sûr que les personnes qui ont pris cette décision n'auraient pas décidé la même chose si elles avaient été dans le bus, a estimé le technicien, en conférence de presse. Si vous n'êtes pas dans le bus, vous ne pouvez pas imaginer ce qu'il se passe exactement."

"J'étais vraiment fier de Dortmund, a-t-il ajouté. Ils ont essayé de donner le meilleur d'eux-mêmes. J'ai vu les visages de mes anciens joueurs et j'ai vu le choc dans leurs yeux. C'était vraiment très dur. Il faudra du temps pour y faire face." Après leur défaite, les joueurs du Borussia ont aussi regretté d'avoir été mis devant le fait accompli par l'instance européenne.

Suite au décès début janvier de Tierno Bocar Tall Adjé Otèth Ayassor à la tête de la SABER à Lomé

Jean AFOLABI

Remercié le 1er août 2016, lors d'un mini-remaniement, de son poste de ministre d'État chargé de l'Économie et des Finances, Adjé Otèth Ayassor, 65 ans, n'a pas pour autant pris sa retraite, rapporte le confrère Jeune Afrique. Le magazine indiquait mercredi qu'il a été désigné directeur général par intérim de la Société africaine des biocarburants et des énergies renouvelables (Saber), basée à Lomé. Il succède ainsi au Sénégalais Thierno Bocar Tall, décédé le 2 janvier 2017 à l'Hôpital Américain de Paris à l'âge de 63 ans. Le défunt était depuis 2011 président de la SABER.

La Saber est une institution internationale dont la mission est de promouvoir et à financer les projets d'énergies renouvelables dans ses



Adjé Otèth Ayassor, Nouveau Directeur Général de la SABER

quinze États membres en s'appuyant sur des programmes publics et des mécanismes de financement innovants. Son capital est détenu par les 15 États actionnaires (Bénin, Burkina Faso, Cap-

Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo) et 6 institutions financières (BIDC, BOAD, Ecobank, FAGACE, IEL et Nexim Bank).

Suivant une publication de la Banque centrale

La balance des paiements du Togo en excédent en 2015

L'économie mondiale a évolué en 2015 dans un environnement économique et financier caractérisé par une décélération, avec un taux de croissance économique à 3,1%. Au plan national du Togo, indique la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (Bceao), la situation économique a été marquée par la poursuite des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures de base, notamment routières ainsi que des travaux de construction d'une nouvelle aérogare à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE) de Lomé, d'un port de transbordement et d'une darse au Port Autonome de Lomé. La campagne agricole a été relativement satisfaisante, soutenue par la poursuite de la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA).

Dans ce contexte, relève la Banque centrale, la balance des paiements a enregistré, en 2015, un excédent de 114.995 millions, con-

tre un déficit de 76.490 millions en 2014. Cette évolution résulte d'un endettement net de 235.317 millions du compte financier, d'une hausse de 1.856 millions de l'excédent du compte de capital, atténuée par la dégradation de 46.190 millions du déficit courant. Le déficit courant hors dons publics rapporté au PIB se situe à 13,1% contre 12,1% en 2014, en liaison notamment avec la hausse du déficit de la balance commerciale.

Le déficit du solde des transactions courantes s'est aggravé de 46.190 millions, en passant de 226.373 millions en 2014 à 272.563 millions en 2015, du fait de la dégradation de 39,3% de la balance commerciale. Le compte de capital a dégagé un solde excédentaire de 159.393 millions, contre 157.538 millions en 2014, soit une hausse de 1,2%, en liaison essentiellement avec la progression des envois de fonds des travailleurs migrants destinés aux investissements.

Ainsi, les échanges avec l'extérieur se sont soldés en 2015 par un besoin

de financement de 113.171 millions, couvert par les opérations financières. En effet, le compte financier a enregistré en 2015 des entrées nettes de capitaux à hauteur de 225.472 millions, contre des sorties nettes de 9.845 millions en 2014, en ligne avec l'évolution des investissements directs et de portefeuille.

Les transactions extérieures se sont soldées, en 2015, par une hausse des avoirs extérieurs nets (AEN) des institutions monétaires de 114.995 millions, en relation avec l'augmentation de 119.330 millions des AEN de la Banque Centrale, atténuée par le repli de 4.335 millions de ceux des banques de dépôts.

S'agissant de la position extérieure globale nette, elle a enregistré un repli de 80.207 millions avec un solde net de 309.232 millions, contre 389.439 millions un an plus tôt, en raison principalement de la progression des engagements au titre des autres investissements, en particulier les prêts et les crédits commerciaux.

Appui à la gestion des ressources humaines en santé

L'Agence française de développement fait l'état des lieux de l'exécution du projet

(suite de la page 3)

les ouvrages réalisés par le PAGRHSM dans les écoles nationales des sages-femmes et des auxiliaires médicaux de la ville de Kara. En effet, ces deux structures de formation ont bénéficié dans le cadre de ce programme des appuis sur plusieurs volets : infrastructures et équipements (construction des amphithéâtres, réhabilitation des salles de classes, apport en mobiliers, véhicule de transport et équipement pédagogiques et in-

formatiques) ; renforcement de compétences (octroi des bourses de spécialisations aux étudiants, plusieurs enseignants ont bénéficié d'une formation diplômante).

Plusieurs autres actions ont été menées dans la mise en œuvre de ce projet. Sur le plan pédagogique, le ministère de la Santé et de la protection sociale a bénéficié d'un appui technique pour la mise en conformité de licences professionnelles en soins infirmiers et en soins gynéco-obstétriques avec le

système LMD, selon l'approche par compétence. Le projet a appuyé l'élaboration et l'édition des référentiels pédagogiques et de carnet de stage adaptés aux compétences.

L'impact majeur du projet, souligne l'Agence française de développement, est le développement de capacités institutionnelles et organisationnelles du ministère de la Santé et de la protection sociale et de ses services déconcentrés pour permettre une réduction durable de la mortalité au Togo.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours, d'une semaine à l'autre Légère baisse du montant adjudgé par les banques du Togo cette semaine

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 11 avril 2017, à une injection de liquidités d'un montant de 3 623,862 milliards, contre 3 650,000 milliards mis en adjudication. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 268,270 milliards, contre 293,509 milliards la semaine précédente, et 187,783 milliards il y a deux semaines. L'opération arrive à échéance le lundi 17 avril 2017, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont

situés respectivement à 2,5000% et 3,5103%.

Au total, quatre-vingt établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Mali s'adjugent respectivement 987,873 milliards et 666,766 milliards. Ils sont suivis par ceux du Burkina Faso avec 579,001 milliards, du Bénin avec 470,173 milliards, du Sénégal avec 430,759 milliards, du Togo avec 268,270 milliards, et du Niger avec 179,280 milliards. La Guinée-Bissau fait 41,740 mil-

liards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions hebdomadaires sur le marché des adjudications est passé de 2.947,6 milliards en décembre 2016 à 3.145,3 milliards en janvier 2017, soit une hausse de 6,7%. Quant au montant moyen retenu au terme des adjudications, il est ressorti à 2.150,0 milliards en janvier 2017, en baisse de 25 milliards par rapport à décembre 2016. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 2,88% en janvier 2017, contre 3,53% le mois précédent.

A la LONATO

Le nouveau gagnant de moto au ticket «ZEM'» vient de Tsévié

Maurille AFERI

La Loterie nationale togolaise a procédé ce lundi 10 avril 2017, à la Place du Monument (marché de Tsévié), à la remise de lots en nature, une moto, gagnée à Tsévié en présence des autorités de la Ville et de directeurs de la LONATO.

L'ambiance est totalement festive. La foule en liesse sur des musiques du moment pendant plus d'une heure trente minutes. Et c'est dans cette ambiance que le gagnant du jour M. Noglo Kossi recevra des mains du Représentant du Maire de la ville de Tsévié, M. Djato, sa moto neuve accompagnée de toutes les pièces administratives. On a les frais de douanes, d'assurance et d'immatriculation, entièrement pris en charge par la LONATO.

Après avoir remercié les responsables de la LONATO, et félicité l'heureux gagnant M. Djato a exhorté les populations de sa loyauté à croire en la sincérité de la



Kossi Noglo l'heureux gagnant recevant les clés de sa moto des mains de M. Djato

Loterie nationale togolaise et tenter leur chance autant que leurs moyens le leur permette. Il sera confirmé dans ses propos par M. Noglo qui, dans un doute avant, vient de vivre effectivement la vérité des gains de moto au grattage des tickets Zem'. Car avec deux tickets, de 200 Fcfa l'unité, grattés il se retrouve avec une moto neuve.

Depuis leur mise sur le marché il y a un an, les tickets ZEM' ne cessent de faire le bonheur de nombreux parieurs sur toute l'étendue

du territoire national.

Les tickets ZEM' permettent de remporter de nombreux lots en espèce allant de 200 FCFA à 50 000 FCFA et des motos.

Pour gagner, il suffit de gratter et de trouver trois fois le symbole étoile.

Ces tickets vendus à 200 FCFA l'unité, sont un moyen ludique et simple de remporter des lots qui peuvent apporter un plus aux parieurs qui osent mettre leur chance à l'épreuve

Pour des rémunérations attrayantes et autres avantages

A Lomé, CICA-RE pourvoit à sa direction générale adjointe

Selon le ministre de l'Économie et des finances, Sani Yaya, pour des rémunérations attrayantes et comparables à celles offertes par d'autres organisations financières interafricaines, la Compagnie Commune de Réassurance des États Membres de la Conférence Inter-africaine des Marchés d'Assurances (CICA-RE), dont le siège est basé à Lomé doit pourvoir, pour une période de cinq (05) ans renouvelable une (01) fois, à son poste de Directeur général adjoint. A cet effet, il est attendu une personne de très haute compétence dans les domaines de l'Assurance et de la Réassurance

et dans ceux qui concernent la gestion et l'administration de la Compagnie, pour assister et suppléer le Directeur Général et exercer les fonctions que celui-ci lui confie dans les domaines techniques, financiers et comptables.

Le postulant, âgé entre 35 ans et 55 ans, doit être forcément ressortissant d'un des douze (12) États membres de la CICA-RE, dont le Togo ; avoir satisfait aux lois sur le recrutement dans l'armée de l'État dont il est ressortissant, si cela est obligatoire ; et présenter un dossier de candidature soumis au ministre des Finances de son pays pour acheminement à la CICA-RE.

Autres avantages en nature : logement de fonction meublé – domesticité – eau – électricité – téléphone – véhicule de fonction ; un congé annuel de 45 jours par année de service avec prise en charge des frais de voyage aller-retour du Siège au pays d'origine. La date limite de dépôt de candidature est fixée au 31 mai 2017. Avec une date de prise de fonction prévue au 02 janvier 2018.

Les États membres du CICA-RE sont : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

La SALT célèbre son jubilé de perle

Programme, bilan et perspectives

***700.000 passagers pour 4 milliards Fcfa de CA en 2016**

La Société Aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT) souffle ses 30 bougies. Les responsables de cette société ont bien voulu marqué cet anniversaire, à travers plusieurs activités étalées sur quatre mois, tout en associant la population togolaise. Pour cela, ils ont organisé une rencontre avec la presse dans leurs locaux le 12 avril 2017.

Etonam Sossou

Conférence-débat, visite guidée des meilleurs écoliers avec don de matériels, journées portes ouvertes, match de football (équipes féminine et masculine), opérations de salubrités publiques et actions sociales dans les hôpitaux, sont les grandes lignes des activités marquant ce jubilé de perle. « La SALT va renforcer sa visibilité en interne et en externe à travers ces

La SALT qui a également en charge la gestion de l'Aéroport International de Niamtougou, veut dorénavant améliorer la qualité de ses services afin de permettre au Togo de garder sa position de premier pays africain en matière de sécurité et de sûreté aérienne. « 30 ans d'expériences réussies et de travail de qualité. C'est également une période sans crise majeure. Et, ces résultats sont les retombées d'une bonne gestion et des

performance pour relever le défi de qualité. « La SALT compte investir dans la formation, les ressources humaines, les infrastructures, pour accroître la qualité de ses prestations et services », a-t-il renchéri.

Rappelons que la SALT a été créée par décret présidentiel le 20 mai 1986. Elle a démarré ses activités le 1er janvier 1987. Elle compte parmi ses actionnaires, l'Etat togolais, la Chambre du Com-



Une vue de la table d'honneur lors de la rencontre des responsables de la SALT avec la presse

activités et faire la promotion de son savoir-faire», a précisé le Directeur général de cette société, M. Kanka-Malik NATCHABA.

En termes de bilan, cette société d'économie mixte a enregistré pour le compte de l'année 2016, un trafic de sept cent mille passagers pour un chiffre d'affaires d'environ 4 milliards de francs CFA.

innovations», a expliqué M. Kanka-Malik NATCHABA.

Comme perspectives la SALT entend mettre à profit la nouvelle aéroportuaire de Lomé avec la contribution des principaux acteurs de la plateforme aéroportuaire de Lomé que sont l'ANAC, l'ASECNA et l'ASAIGE. Elle attend s'appuyer également sur la recherche de

merce et de l'industrie du Togo et la compagnie d'assurance GTA C2A Vie. Elle a pour mission d'assurer l'entretien, le renouvellement et le développement des ouvrages, terrains, bâtiments, installations, matériels et services nécessaires au fonctionnement de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE) de Lomé Tokoin.

Congés de Pâques

Pas de pause pour les élèves en classe d'examen

Enseignants et élèves consacrent cette période aux révisions et aux cours de rattrapage. L'école ne finit pas chez les élèves en classes d'examen. Alors que leurs camarades profitent à fond des congés de Pâques, ces derniers continuent de se rendre en tenue comme d'ordinaire dans leurs établissements scolaires respectifs, pour les cours de rattrapage et de

recevoir de leurs enseignants, des cours de remise à niveau. Bien que le gouvernement ait réajusté le calendrier, il n'y a plus assez de temps», confie M. Nyitsou Pierre, directeur de cet établissement. Idem pour leurs camarades de l'école primaire baptiste de Tokoin. « Tous les élèves en classe d'examen suivent des séances de cours de remise à niveau pendant

sacrés à la révision et au rattrapage de certains cours, afin de stimuler les connaissances des élèves. « Les cours de révision se déroulent déjà pour les élèves qui préparent le Brevet d'études du premier cycle, le probatoire et le baccalauréat. Durant la première semaine de congés du deuxième trimestre, les enseignants qui accusent un retard dans leur pro-



révision après des semaines de débrayage dans le secteur de l'éducation. En vue de maintenir leur niveau à quelques semaines des examens.

A l'école primaire privée « La connaissance », les élèves du Cours moyen 2 n'ont pas de congés. En effet, ces derniers préparent leur entrée en classe de 6^{ème} avec l'examen du Certificat d'études primaires du premier degré (CEPD). « Pendant les deux semaines de congés, ils vont travailler les trois premiers jours de la semaine. C'est-à-dire de lundi à mercredi, de 7h à 12h, afin de

tous les congés de Pâques. Ceci afin d'éviter qu'ils oublient les notions qui leur ont été inculquées toute l'année. Ainsi, les enseignants pourront aussi rattraper les cours qui n'ont pas été dispensés», a affirmé M. Taffa Komlan, l'un des responsables de cet établissement.

Au niveau secondaire, cette période n'est pas également de tout repos. Au Collège La Bienveillance, le programme des congés est connu par les élèves des classes de 3^{ème}, 1^{ère} et terminale. Les responsables ont prévu que dix jours des congés soient con-

gramme du fait des activités post et périscolaires, peuvent également se mettre à la page à travers des séances de rattrapage. Les élèves pourront souffler samedi et dimanche», explique Fabienne Dosseh, une des responsables. Cela dit, certains élèves s'entraînent déjà en attendant le jour J. C'est le cas de Marianne, élève en classe de terminale C au lycée de Tokoin qui envisage de passer à la vitesse supérieure durant cette période. Ses camarades et elles ont constitué un groupe d'études pour ménager leur mon-

Santé/Afrique

De nouveaux traitements contre le paludisme financés par le Japon

Au lieu de soutenir directement le secteur de la santé africaine, le Japon réussit à faire mieux. The Global Health Innovative Technology Fund (GHIT Fund, fonds de la technologie innovatrice pour la santé), fonds public-privé japonais formé pour lutter contre les maladies infectieuses, a annoncé qu'il investira un total de 23 millions de dollars en 11 nouveaux projets. Il s'agit dans la majorité des cas de projets de recherches pour trouver des traitements contre des maladies les plus fatales en Afrique. C'est le cas par exemple d'un programme de développement pour un traitement pédiatrique pour la schistosomiase.

Les recherches contre le palu-

disme vont également bénéficier du soutien financier japonais pour plusieurs types de traitement. Le Fonds investira 4,5 millions de dollars US dans l'étude sur le composé de candidats antipaludiques appelé SJ733 créé par le groupe pharmaceutique japonais, Eisai.

2,8 millions de dollars seront par ailleurs investis dans l'étude d'un candidat prometteur de vaccin contre le paludisme qui est en cours de développement par des chercheurs de l'Institut de recherche sur les maladies microbiennes de l'Université d'Osaka et du groupe pharmaceutique nippon, Nobelpharma, entre autres. Leur formulation, appelée BK-SE36, a produit des résultats encourageants

lors d'essais précoces, générant une réponse immunitaire chez des adultes japonais et des volontaires ougandais âgés de 6 à 32 ans. Le nouveau vaccin est en train d'être testé dans un essai clinique avec des jeunes enfants âgés de 1 à 5 ans au Burkina Faso, où le paludisme est répandu. Ce nouvel investissement du Fonds GHIT permettra aux chercheurs d'évaluer une formulation différente du vaccin chez les adultes et les enfants africains en bonne santé, qui contient une substance supplémentaire connue sous le nom d'un adjuvant qui s'est révélé prometteur pour stimuler la réponse immunitaire au vaccin.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1368
DE LOTO BENZ DU 05 Avril 2017

Le tirage de LOTO BENZ de ce mercredi 12 Avril 2017 porte le N° 1369.

Mercredi dernier, la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots à DAPAONG et à LOME.

A DAPAONG, c'est un gros lot de 1.000.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 10101.

A LOME, deux gros lots ont été enregistrés. Il s'agit d'un lot de 1.250.000F CFA, répertorié sur le point de vente 30028 et un lot de 1.425.000F CFA gagné auprès de l'opérateur 5651.

Dans les autres villes du pays, ce sont des gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 1.000.000F CFA qui ont été enregistrés.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1369 de LOTO BENZ du 12 Avril 2017

Numéro de base

07 05 42 66 63

TOGO CELLULAIRE



LA FAMILLE S'ÉLARGIT
NOUVEAUX NUMÉROS
70 XX XX XX

NOUS SOMMES PLUS DE 3 MILLIONS D'ABONNÉS



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

